INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

(21) N° d'enregistrement national :

92 06178

2 691 569

(51) Int Cl⁵ : G 10 G 5/00, G 10 D 7/08

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

- (22) Date de dépôt : 21.05.92.
- (30) Priorité :

(71) Demandeur(s): ANDRE Nicole — FR.

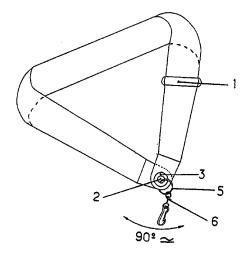
(72) Inventeur(s): ANDRE Nicole.

- 43 Date de la mise à disposition du public de la demande : 26.11.93 Bulletin 93/47.
- 66 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (73) Titulaire(s) :
- 74 Mandataire :

54 Sangle transversale à réglage angulaire servant au port de saxophone.

57) La présente invention concerne un dispositif pour porter transversalement un instrument de musique tel que le saxophone avec un réglage angulaire de 90° environ au niveau de la fixation des deux extrémités de la sangle coulissante par un œillet de bâche. Il permet de choisir le port de la sangle sur l'épaule droite ou gauche de l'utilisateur et d'adapter son port à la morphologie de l'individu (homme ou femme). Il permet un maintien confortable du saxophone au thorax sans gêner l'utilisation pratique de l'instrument et aussi la répartition du poids du saxophone sur la cage thoracique et d'éviter les arthroses cervicales des saxophonistes.

Le dispositif comporte une sangle coulissante (1) fermée à ses deux extrémités (2) dans un angle de 90° environ par un œillet de bâche fendu (3) refermé sur son anneau (4) dans lequel s'emboite un anneau brisé (5) et un portemousqueton (6).



FR 2 691 569 - A1



SANGLE TRANSVERSALE A REGLAGE ANGULAIRE SERVANT AU PORT DE SAXOPHONE

La présente invention concerne un dispositif pour porter transversalement un instrument de musique tel que le saxophone. Le saxophone étant un instrument asymétrique de part sa conception et sa forme, le dispositif selon l'invention permet de supprimer la gêne occasionnée par les sangles symétriques durant l'utilisation de l'instrument et d'éviter les arthroses cervicales des saxophonistes.

Le dispositif selon l'invention est caractérisé en ce qu'il permet :

- de porter transversalement un saxophone,

-5-

- 10 de régler dans un angle de 90° environ la sangle coulissante (1) en faisant pivoter de manière rigide ses deux extrémités (2) au niveau de l'oeillet de bâche (3) adaptable à la morphologie de l'utilisateur (homme ou femme).
 - à l'utilisateur de choisir son port sur l'épaule droite ou gauche,
- 15 un maintien confortable du saxophone au thorax sans gêner l'utilisation pratique de l'instrument,
 - la répartition du poids de l'instrument sur la cage thoracique en évitant les arthroses cervicales des saxophonistes.

Selon des modes particuliers de réalisation, le dispositif comporte :

- 20 une sangle coulissante (1) dont la largeur utile est de 60 mm ou plus et la longueur utile de 150 mm présentant un orifice (2) de 14 mm de diamètre à ses deux extrémités,
 - un oeillet de bâche fendu (3) avec son anneau (4) en laiton massif de 14 mm diam. int.;
- 25 un anneau brisé en acier nickelé de 26 mm diam. int. (5),
 - un porte-mousqueton en acier zingué (6)

REVENDICATIONS

- 1) Dispositif pour porter transversalement un instrument de musique à vent tel que le saxophone, caractérisé en ce qu'il comporte une sangle coulissante (1) présentant un orifice aux deux extrémités (2) lesquelles superposées sont attachées ensemble dans un angle de 90°
- -5 environ par un oeillet de bâche fendu (3) enfoncé dans l'orifice de chacune des extrémités (2) et refermé sur son anneau (4) dans lequel est emboîté un anneau brisé (5) et un porte-mousqueton (6) auquel est accroché le saxophone.
- 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les deux
 -10 extrémités (2) de la sangle (1) pivotent de manière rigide au niveau de l'oeillet de bâche (3).
 - 3) Dispositif selon la revendication 2 caractérisé en ce que la sangle prend un angle de 90° environ au niveau de l'oeillet de bâche, adaptable à la morphologie des utilisateurs (hommes ou femmes).
- 15 4) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que l'utilisateur choisit son port sur l'épaule droite ou gauche.
 - 5) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'il permet un maintien du saxophone au thorax
- 20 sans gêne pour l'utilisation pratique du saxophone et permet la répartition du poids de l'instrument sur la cage thoracique en évitant les arthroses cervicales des saxophonistes.



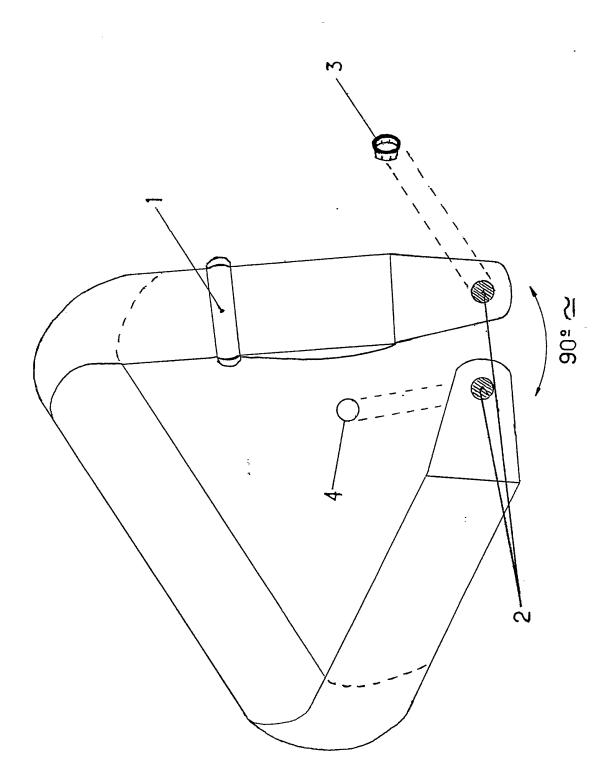


FIG.2

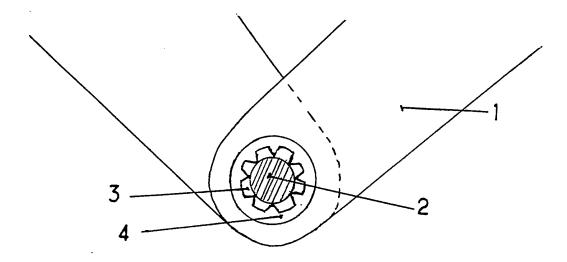


FIG.3

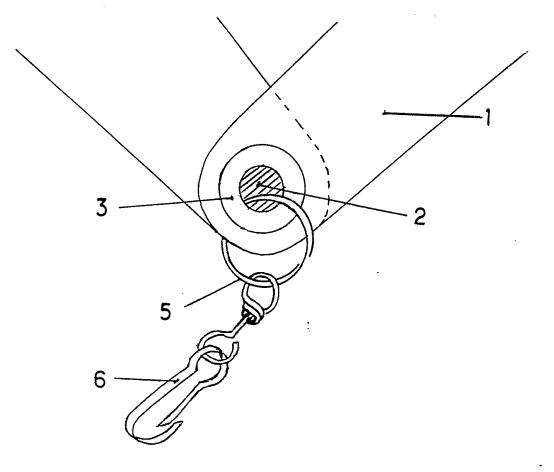


FIG. 4

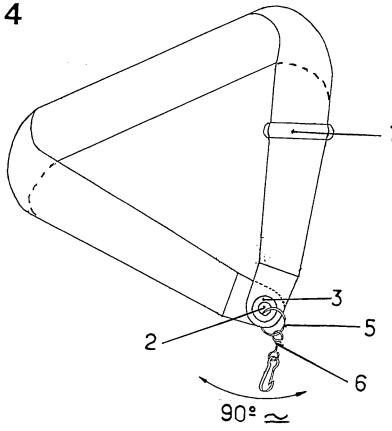
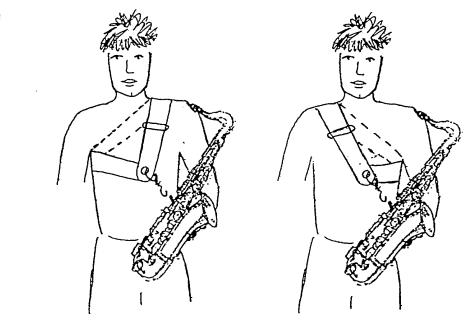


FIG.5



INSTITUT NATIONAL

de la

RAPPORT DE RECHERCHE

No d'enregistrement national

FR 9206178 FA 471427

PROPRIETE INDUSTRIELLE

1

O: divulgation non-écrite

P: document intercalaire

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS Revendications de la demande examinée Citation du document avec indication, en cas de besoin, Catégorie des parties pertinentes A CH-A-667 935 (ZAPPATINI) 1 * figures 1,2 * A US-A-4 254 901 (MCINTOSH) 1 * figure 2 * DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5) **G10G** Date d'achèvement de la recherche Examinateur 03 FEVRIER 1993 ANDERSON A.TH. EPO FORM 1503 03.82 (P0413) T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande A: pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant